



**OCTAVE FORMATION™**

21 - 07 - 2025

6 Rue des Bateliers, 92110 Clichy

[www.octaveformation.fr](http://www.octaveformation.fr)

## Article 1 – Objet et champ d'application

Le présent règlement intérieur est établi conformément aux articles L.6352-3 à L.6352-5 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail.

Il fixe les règles de fonctionnement, de sécurité, de respect et d'engagement applicables à tous les stagiaires d'OCTAVE FORMATION™, que la formation soit suivie en présentiel, en distanciel (FOAD) ou en alternance.

Chaque stagiaire reconnaît en avoir pris connaissance avant le début de son parcours et s'engage à le respecter tout au long de sa formation.

## Article 2 – Valeurs et comportement attendu

Chez OCTAVE FORMATION™, l'apprentissage repose sur trois piliers : respect, innovation et engagement.

Chaque stagiaire contribue à créer un climat positif, collaboratif et stimulant.

Les comportements irrespectueux, discriminatoires, agressifs ou contraires à l'éthique sont proscrits.

L'attitude attendue est celle d'un professionnel : bienveillance, ponctualité et respect de la diversité.

## Article 3 – Horaires, assiduité et autonomie

Les horaires de formation sont précisés dans la convocation. L'assiduité et la participation active sont des conditions essentielles de réussite.

Tout retard ou absence doit être signalé immédiatement au service pédagogique.

En FOAD, la présence est mesurée via les connexions, les travaux réalisés et les évaluations remises sur la plateforme numérique d'OCTAVE FORMATION™.

L'implication du stagiaire est une composante clé de l'évaluation finale.

## Article 4 – Sécurité, santé et bien-être

Les locaux d'OCTAVE FORMATION™ sont conçus pour offrir un environnement sûr et agréable.

Chaque stagiaire s'engage à respecter les consignes de sécurité affichées et à signaler toute situation présentant un risque.

La consommation d'alcool, de stupéfiants ou de substances illicites est strictement interdite.

L'usage du tabac et de la cigarette électronique est prohibé à l'intérieur des locaux.

Le bien-être collectif repose sur la responsabilité individuelle.

## Article 5 – Utilisation du matériel et des outils numériques

Le matériel pédagogique (ordinateurs, tablettes, logiciels, documents, etc.) est fourni pour un usage exclusivement formatif.

Toute dégradation, usage abusif ou utilisation non conforme pourra donner lieu à réparation financière et à des sanctions disciplinaires.

Les supports numériques sont protégés par le droit d'auteur ; leur diffusion sans autorisation est interdite.

## Article 6 – Discipline et procédure disciplinaire

Tout manquement au présent règlement ou comportement contraire au bon déroulement des formations peut donner lieu à :

- Avertissement écrit,
- Suspension temporaire,
- Exclusion définitive.

Aucune sanction n'est prononcée sans que le stagiaire ait été informé des faits reprochés et ait pu présenter ses observations, conformément aux articles R.6352-4 et suivants du Code du travail.

## Article 7 – Confidentialité et protection des données

Les stagiaires s'engagent à ne divulguer aucune information confidentielle obtenue dans le cadre de la formation.

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement à des fins administratives et pédagogiques, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – UE 2016/679).

Toute demande d'accès, de rectification ou de suppression doit être adressée à : [rgpd@octaveformation.fr](mailto:rgpd@octaveformation.fr).

## Article 8 – Formation à distance (FOAD)

Les formations en ligne sont encadrées par un protocole garantissant la traçabilité des connexions et des travaux. Chaque stagiaire utilise ses identifiants personnels pour accéder à la plateforme [www.octaveformation.fr](http://www.octaveformation.fr).

Les signatures électroniques nécessaires à la validation des présences sont effectuées via YOUSIGN, solution certifiée conforme au règlement eIDAS.

Les journaux de connexion et justificatifs électroniques sont conservés dix ans.

## Article 9 – Suivi pédagogique et justificatifs de réalisation

Pour chaque action de formation, OCTAVE FORMATION™ conserve :

- les feuilles d'émargement,
- les relevés de connexion,
- les attestations d'assiduité,
- les protocoles individuels de formation.

Ces éléments constituent la preuve de participation et peuvent être transmis à la DREETS ou à l'OPCO en cas de contrôle.

## Article 10 – Respect, inclusion et diversité

OCTAVE FORMATION™ valorise la pluralité des parcours et des origines.

Toute forme de harcèlement ou de discrimination est strictement interdite.

Les signalements peuvent être effectués confidentiellement à : [ethique@octaveformation.fr](mailto:ethique@octaveformation.fr).

Un suivi discret et adapté est systématiquement assuré.

## Article 11 – Données numériques et cybersécurité

Les informations et documents échangés au sein des plateformes d'OCTAVE FORMATION™ sont hébergés sur des serveurs sécurisés.

Le stagiaire s'engage à utiliser ses identifiants de manière responsable et à ne pas partager ses accès.

Toute tentative d'intrusion ou de piratage fera l'objet de poursuites disciplinaires et, le cas échéant, pénales.

## Article 12 – Accessibilité et inclusion

L'organisme s'engage à rendre ses formations accessibles à tous.

Les stagiaires en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements pédagogiques et matériels.

Référent handicap : [handicap@octaveformation.fr](mailto:handicap@octaveformation.fr).

## Article 13 – Propriété intellectuelle et création de contenus

Tous les supports, ressources numériques et productions pédagogiques issus des formations OCTAVE FORMATION™ sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle.

Toute utilisation non autorisée est interdite.

Les productions personnelles des stagiaires peuvent être valorisées, avec leur accord, à des fins pédagogiques ou de communication.

## Article 14 – Engagement et validation

Le stagiaire atteste avoir pris connaissance du présent règlement intérieur et s'engage à en respecter toutes les dispositions.

Pour les formations en ligne, la signature électronique via YOUSIGN vaut acceptation officielle.

Une version à jour du règlement est consultable sur la plateforme numérique et affichée dans les locaux.

## Article 15 – Entrée en vigueur

Le présent règlement intérieur entre en vigueur le 21 - 07 - 2025.  
Il remplace toute version antérieure et s'applique à l'ensemble des actions de formation d'OCTAVE FORMATION™.

Il sera mis à jour en cas d'évolution législative ou organisationnelle.

Fait à Clichy, le \_\_\_\_\_

Signature du stagiaire : \_\_\_\_\_

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Formation suivie : \_\_\_\_\_

## Feuille d'émargement – Présentiel

Cachet et signature OCTAVE FORMATION

**OCTAVE FORMATION**  
6 RUE DES BATELIERS, 92110 CLICHY  
989 651 302 R.C.S. Nanterre  
Tel : 01-89-48-05-29  
[info@octaveformation.fr](mailto:info@octaveformation.fr)



# Feuille d'émargement – Distanciel (FOAD / YOUSIGN)

Émargement électronique réalisé via YOUSIGN – conforme eIDAS.

Cachet et signature OCTAVE FORMATION



## Attestation d'assiduité

Je soussigné(e), ..... , formateur(trice)  
au sein de FORMALIUM,  
certifie que le(a) stagiaire :

Nom et prénom :

.....  
A suivi la formation intitulée :

.....  
Durée totale : ..... heures

Période de formation : du ..... au .....

Le présent document atteste de l'assiduité du stagiaire à l'intégralité  
des heures de formation prévues.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le .....

Signature du stagiaire : .....

Signature du formateur : .....

Responsable Pédagogique

Cachet et signature OCTAVE FORMATION

